

À PROPOS DES NOMINATIONS 2008 À L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE

Déclaration des Membres des jurys IUF senior et junior 2008

Un arrêté du 28 août 2008 porte nomination à l'Institut universitaire de France de 112 enseignants chercheurs. Deux jurys (senior et junior), comportant des personnalités de haut niveau exerçant en France ou à l'étranger, ont eu la responsabilité de classer les candidats. Ils tiennent à rendre publics les faits suivants :

En mai et juin 2008, il a été demandé à ces jurys d'examiner les candidatures dans la perspective de proposer à Madame la Ministre deux listes classées, l'une de 40 noms pour le jury senior, et l'autre de 50 noms pour le jury junior, ce qu'ont fait les Présidents des deux jurys.

En août, le Ministère a publié une liste de 112 lauréats. Il a donc procédé à 22 nominations supplémentaires (13 seniors et 9 juniors) sans consulter les deux jurys. Le Ministère en a jugé seul, au mépris du Règlement Intérieur de l'IUF, approuvé par arrêté en date du 8 octobre 2007, qui indique que le Ministre nomme sur proposition du jury.

Les membres des jurys 2008 signataires de la présente manifestent leur profond attachement à l'excellence de l'IUF. Le processus de classement et de nomination en est la garantie. Ils s'indignent du manque de transparence des nominations de 2008. C'est une atteinte à la déontologie d'évaluation par les pairs qui risque de porter préjudice à la réputation nationale et internationale de l'Institut.

24 septembre 2008

ABOUT THE 2008 APPOINTMENTS TO THE 'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FRANCE'

Statement of the members of the senior and junior 2008 juries

A decree of August 28-th 2008 has appointed 112 professors as Members of the 'Institut universitaire de France'. Two committees (senior and junior), including leading personalities working inside or outside France, have been in charge of ranking the candidates. They are willing to make the following statement :

In May and June 2008, the two committees have been required to deliberate in order to propose to the Ministry two ranked lists, one with 40 names for the senior committee, the other one with 50 names for the junior committee, which the two committee Presidents actually did.

In August the Minister published a list of 112 laureates. Thus it has proceeded with the appointment of 22 additional appointments (13 seniors and 9 juniors) without consulting with the two committees. The Ministry administration has decided on its own, contrary